



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE TUTELLE



UN LIBRARY

DEC 2 1986

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/490  
28 novembre 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. ALAN H. BRETT, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS  
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

27 Downs View  
Bude (Cornwall)  
Royaume-Uni

Le 17 novembre 1986

Monsieur le Président du  
Conseil de Tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N. Y.

Monsieur le Président,

Je vous écris pour appuyer les millions de personnes de par le monde qui craignent que toute nouvelle expansion des bases nucléaires dans le Pacifique et ailleurs ne serve qu'à anéantir les perspectives d'une paix mondiale.

En particulier, je suis outré que la population peu nombreuse et vulnérable des Belau se trouve dans la situation intolérable de se voir imposer une fois de plus un référendum (le septième en sept ans!!), dans une tentative de modifier la Constitution des Belau qui crée une zone non nucléaire.

Les Etats-Unis, que l'Organisation des Nations Unies a chargés de sauvegarder les intérêts des habitants des Belau, se sont soustraits à cette responsabilité en exerçant des pressions considérables sur ces malheureux pour les obliger à accepter une nouvelle base nucléaire dans le Pacifique. Il s'agit là d'exploitation éhontée à des fins nationalistes purement égoïstes. En toute humanité, il faut que cela cesse. On ne saurait demander à cette malheureuse population de se sacrifier à la paranoïa et aux ambitions impériales des Etats-Unis.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Alan H. BRETT